

# PRIX Indianocéanie

## Inscription



### LES ÉTAPES À SUIVRE

- ✓ Lisez attentivement le règlement.
- ✓ Respectez **les critères de mise en forme** du manuscrit.
- ✓ **Ne signez pas** votre manuscrit !  
*(Pas de noms, prénoms, initiales ou encore signature... Ne faites aucune mention de votre identité.)*
- ✓ Convertissez votre fichier Word en **PDF** et nommez votre fichier uniquement par le **titre de votre oeuvre**.  
*Conservez une version Word. Si votre manuscrit est désigné lauréat, il faudra nous transmettre le fichier Word.*
- ✓ Imprimez deux exemplaires de la **convention de cession de droits** et complétez-les. Attention, n'oubliez pas de les **dater**, de **paraapher chaque page** et de les **signer** !
- ✓ Scannez un exemplaire de la convention de cession de droits dûment rempli, daté, paraphé et signé. Nommez ce fichier en "convention de cession de droits".  
*Si votre manuscrit est désigné lauréat, il faudra nous faire parvenir les deux exemplaires originaux.*
- ✓ Remplissez **le formulaire d'inscription en ligne**.
- ✓ Joignez-y :
  - Votre manuscrit (format PDF)
  - La convention de cession de droits (formats PDF, JPEG ou PNG)
  - Une copie de votre pièce d'identité (formats PDF, JPEG ou PNG)

*Vous recevrez un email d'accusé de réception sous 48 heures ouvrés. Passé ce délai, et sans accusé de réception, veuillez envoyer un email à [communication@coi-ioc.org](mailto:communication@coi-ioc.org) avec pour objet "Ma participation au Prix Indianocéanie".*

